



5 ans d'expérience de covoiturage dans l'Arc jurassien

28 juin 2018 – Fleurier – Val-de-Travers



5 ans d'expérience de covoiturage dans l'Arc jurassien

Interreg
France - Suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ce projet bénéficie d'un soutien financier de l'Union européenne (Fonds européen de développement régional) et de la Confédération suisse dans le cadre du programme de coopération territoriale européen INTERREG V A France-Suisse.





Accueil

Frédéric MAIRY,
Président du Conseil communal de Val-de-Travers
Président de l'Association Région Val-de-Travers



Introduction

Mireille GASSER,
Secrétaire générale d'arcjurassien.ch

Edouard PROST,
Directeur adjoint du Parc naturel régional du Haut-Jura



Matinée

- » Le film de présentation
- » Les résultats de 5 ans de covoiturage
- » Expériences et bonnes pratiques
- » Pause café et rencontres
- » Nos 2 grands témoins, Jean Robert et Vincent Kaufmann
- » Clôture de la matinée, Frédéric Poncet et Jean-Nathanaël Karakash



Après-midi en ateliers

- » Sensibiliser et faire participer les entreprises
- » Animer la démarche et communiquer
- » Mettre en relation les covoitureurs
- » Les infrastructures pour favoriser le covoiturage
- » Evaluer le covoiturage
- » Financer et pérenniser
- » Clôture 16h30



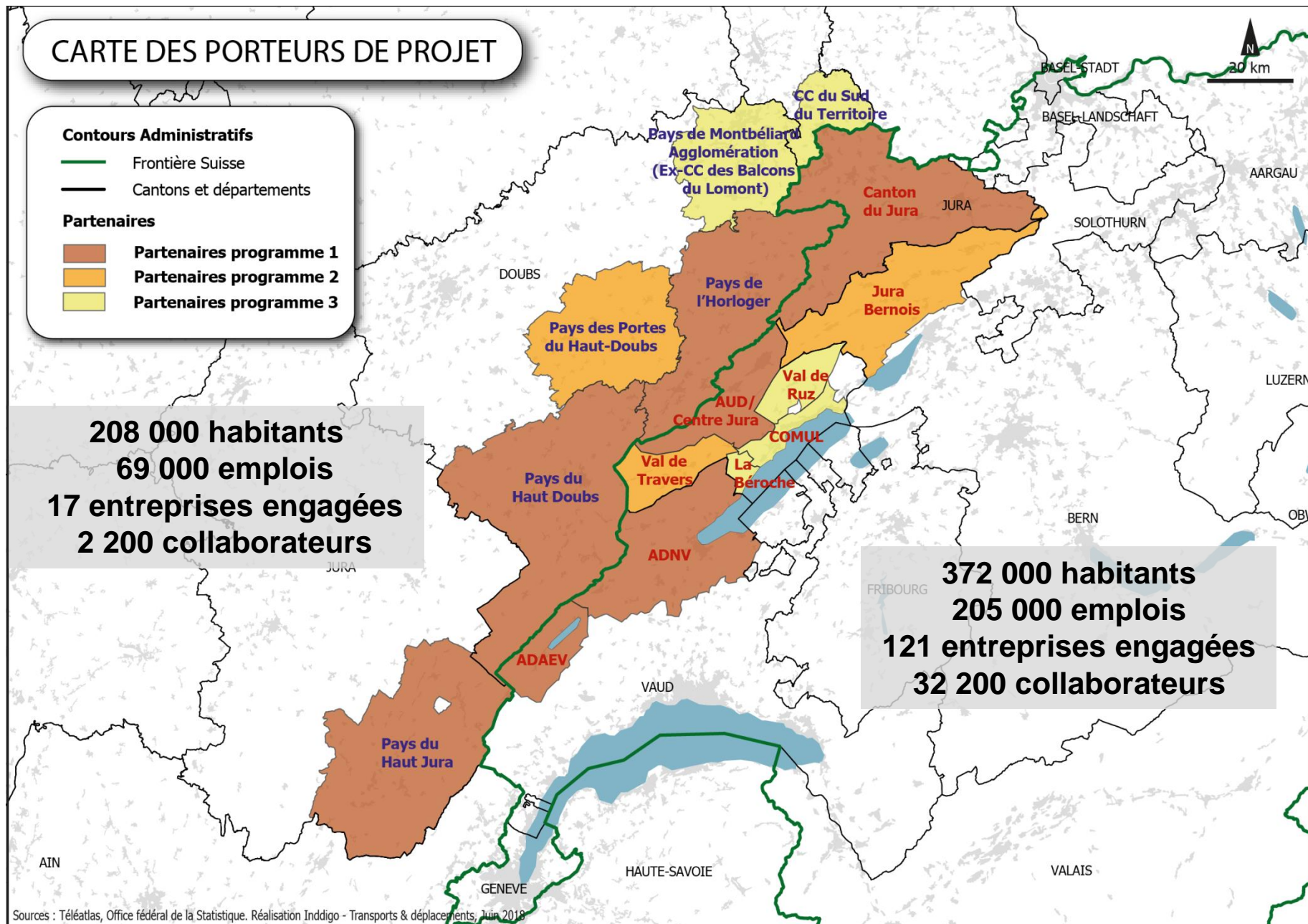
Film de présentation

Réalisation CNFPT
Lucia PALENZUELA



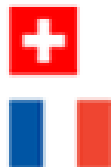
Méthode, résultats, facteurs clés de succès

Nicolas MERCAT et Patrick SUCCHE,
INDDIGO, Assistance à maîtrise d'ouvrage





Interreg
France - Suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ce projet bénéficie d'un soutien financier dans le cadre du programme de coopération territoriale européenne INTERREG France-Suisse

Phase 1 2011 – 2013



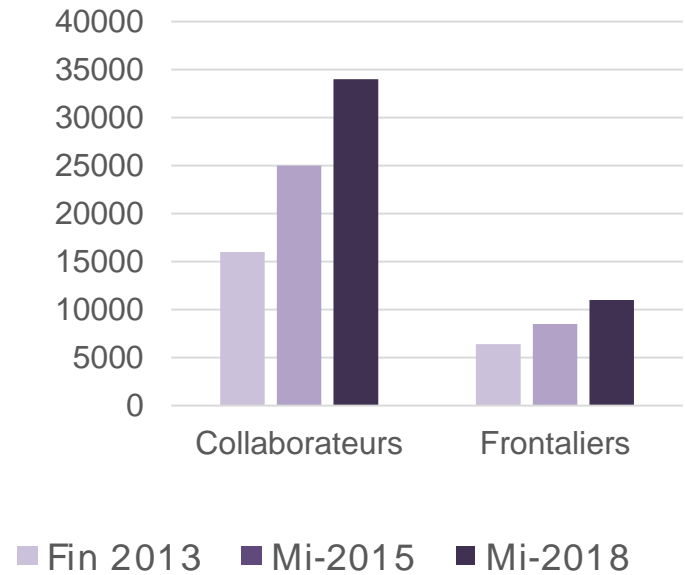
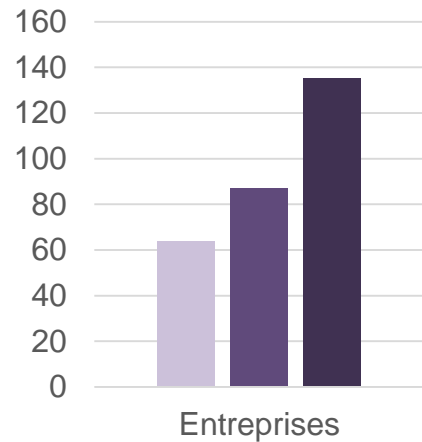
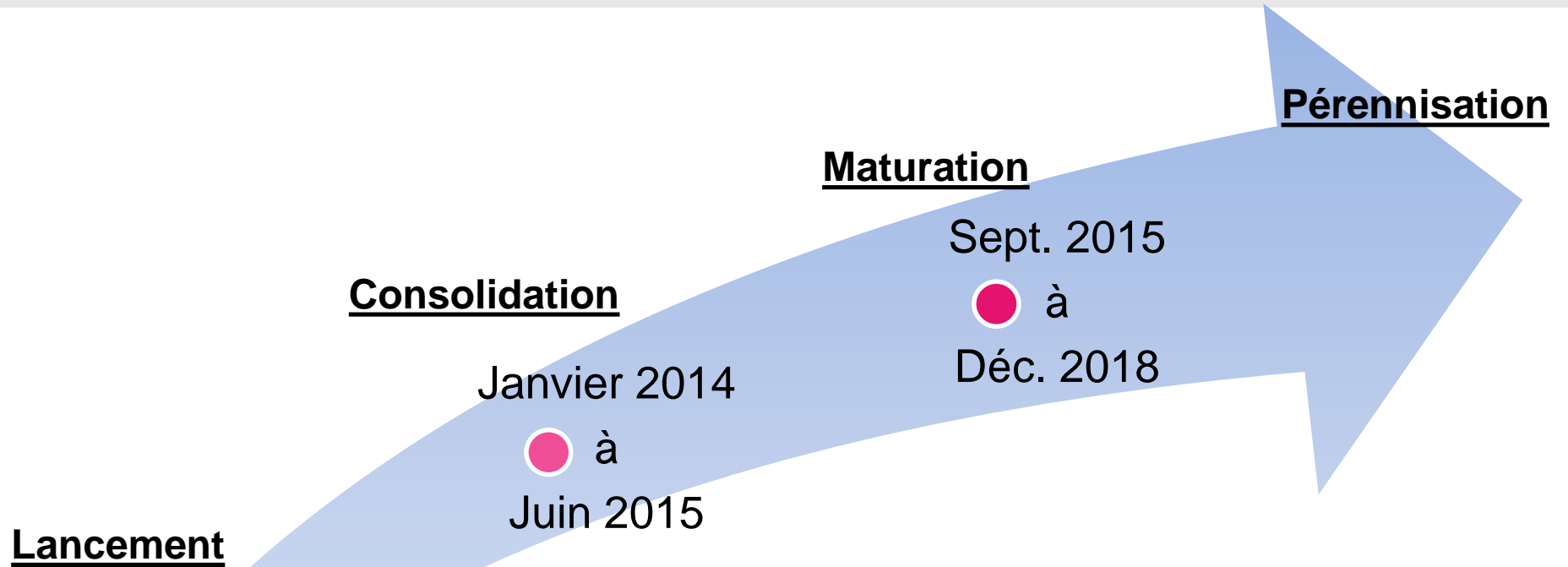
Financeurs
pour les 3
phases :

Phase 2 2014 – 2015



Phase 3 2016 - 2018







» **Un cadre partenarial**

- » Avec les collectivités impliquées, à l'origine et à destination
- » Avec les entreprises qui adhèrent au dispositif

» **Un gros travail d'animation**

- » Dans les entreprises (surtout) et dans les territoires
 - » Animations sur place
 - » Mise à disposition d'outils de communication (flyers...)
 - » Diffusion d'une newsletter
- » Création d'un challenge annuel de covoiturage
 - » La 5^{ème} édition a eu lieu en 2017
 - » Près de 1'200 inscrits provenant de 94 entreprises
- » Création d'un site internet
 - » <http://covoiturage-arcjurassien.com/>

Principales spécificités et actions menées





» Une mise en relation humanisée

- » Mise en place d'une centrale téléphonique qui s'appuie sur des outils de gestion de la relation client (CRM)

» La mise en place d'aires de covoiturage

- » 78 aires actuellement en service
- » Dont 15% en Suisse

» La conception et la mise à disposition d'outils

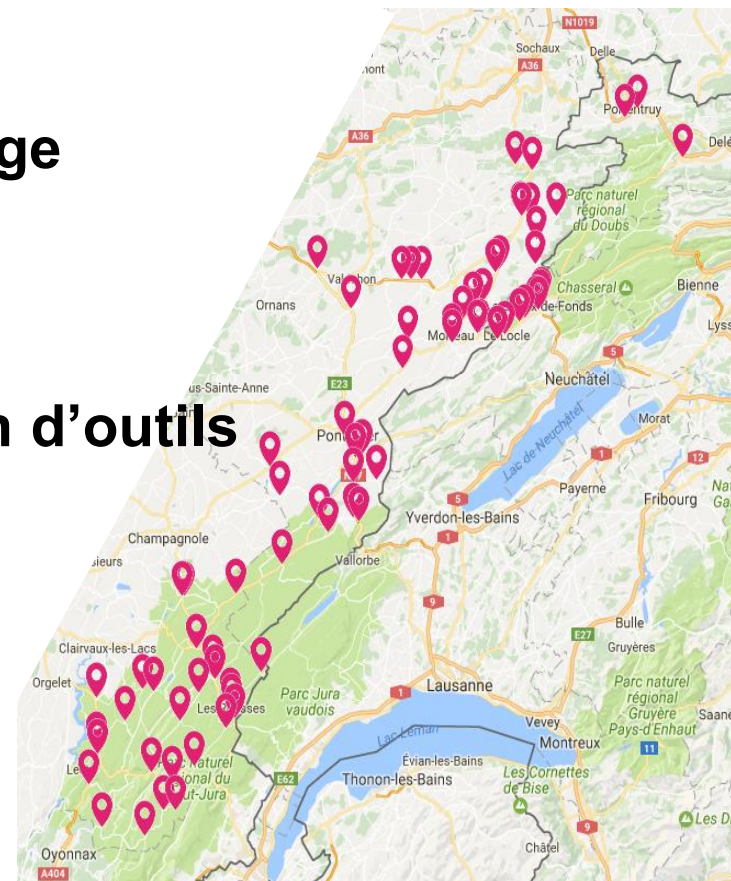
- » Ex : Share to move®, FairPark®

» Des expérimentations

- » Ex : ligne de covoiturage spontané Taxito

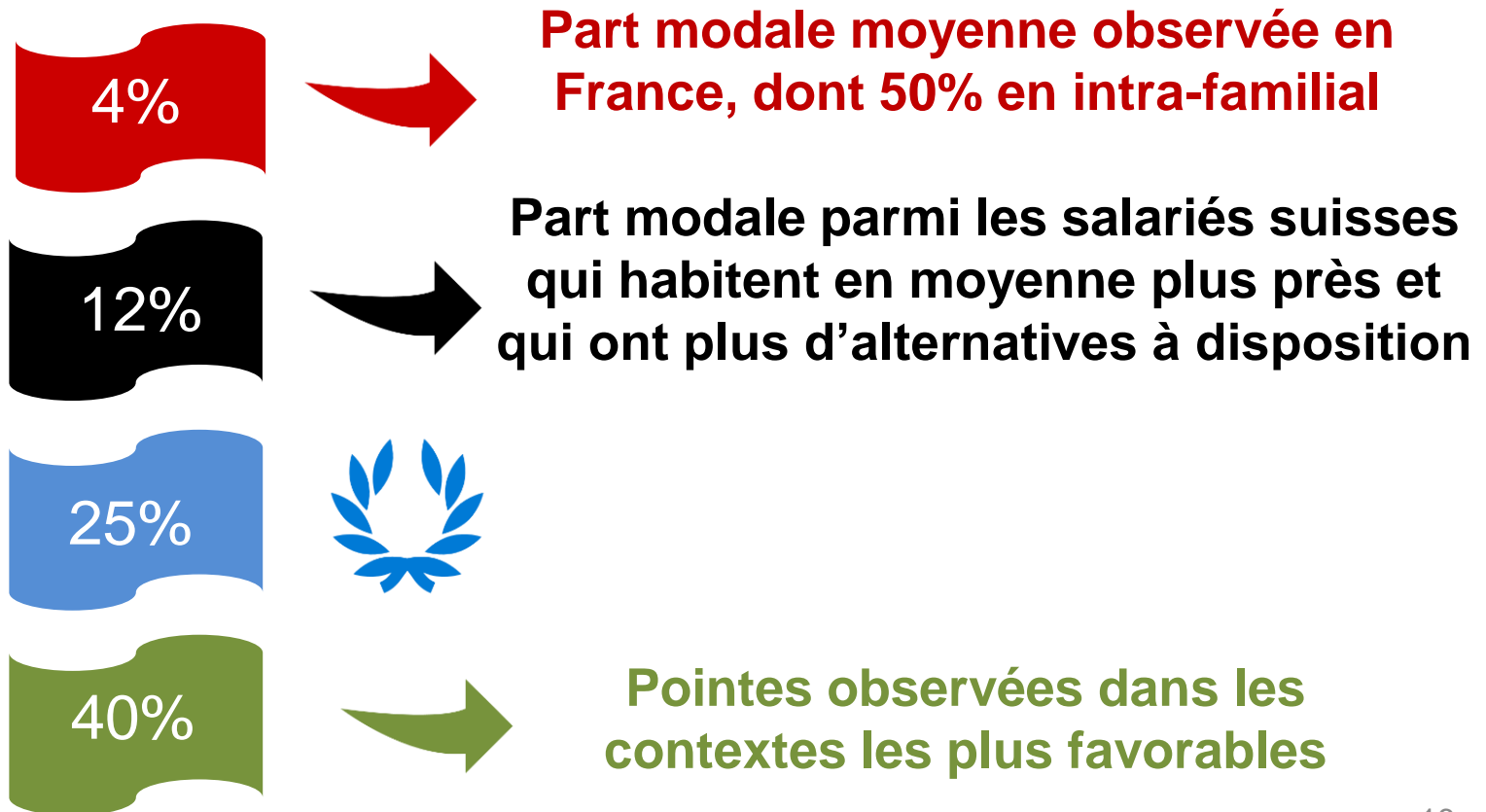
» Un véritable suivi

- » Tous les trois ans, une évaluation fine des impacts (comptages, enquêtes...).
- » En 2013, en 2015 et en 2018 (finalisation programmée pour cet automne)





Quelle est la proportion de covoitureurs réguliers dans les entreprises de l'arc jurassien qui adhèrent au dispositif ?





**Équilibre
genre/âge**



**se rejoignent
sur un parking**



**des équipages
alternent**



Territoires
40% en Vallée de Joux



Distance domicile-travail
7% de covoiturage < 10 km
30% de covoiturage > 30 km



Secteurs d'activité
20% et plus dans l'industrie
10% dans le sanitaire et social



Comment se constituent le plus souvent les équipages de covoitureurs dans l'Arc jurassien ?

Au sein des familles

Via un site Internet ou la centrale téléphonique

Entre voisins

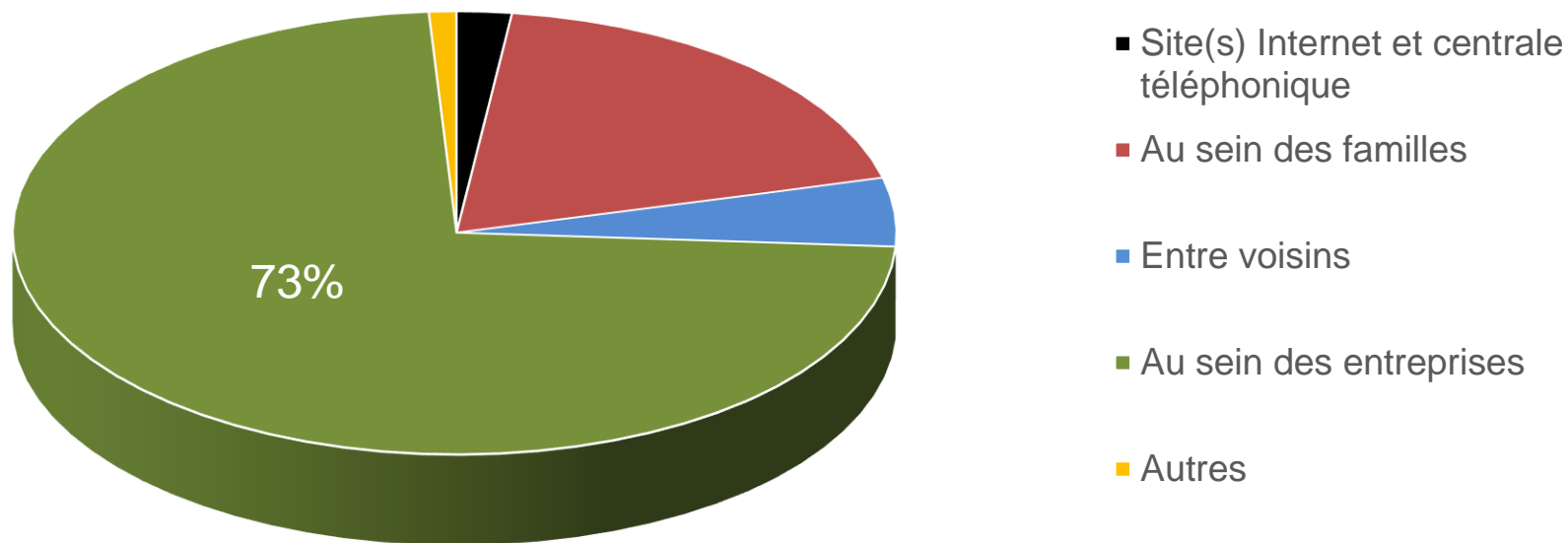


Au sein des entreprises





Comment se constituent le plus souvent les équipages de covoitureurs dans l'Arc jurassien ?



C'est d'abord et surtout dans les entreprises que les équipages se constituent



Quelle est la motivation principale des salariés covoitureurs ?

Réduire fatigue et stress



Faire des économies

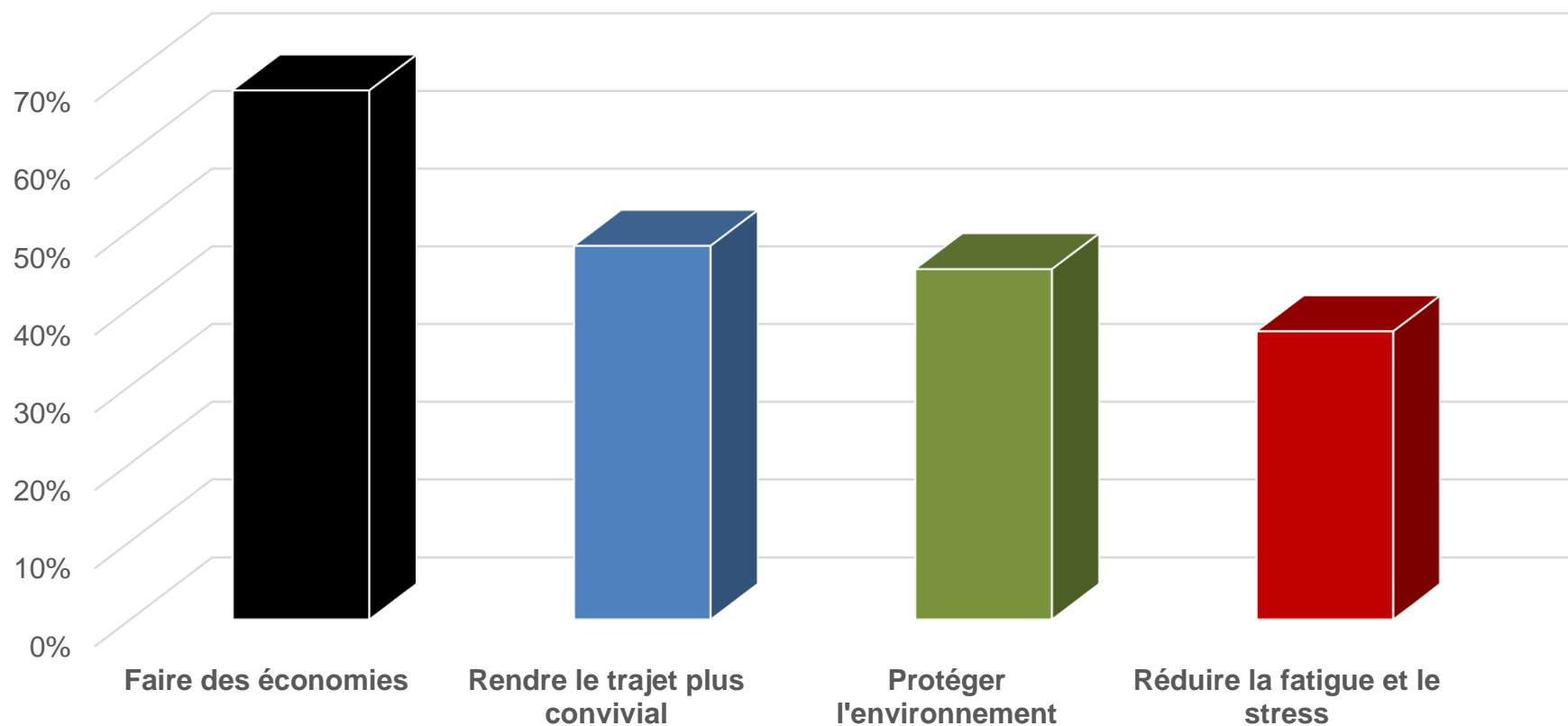


Rendre le trajet plus convivial

Protéger l'environnement



Quelle est la motivation principale des salariés covoitureurs ?





Quelle est la raison la plus fréquemment évoquée par les autosolistes qui ne covoiturent pas ?





Qu'est ce qui pourrait le plus inciter les autosolistes intéressés par le covoiturage à covoiturer effectivement ?

Une indemnité financière

Une place de parc réservée

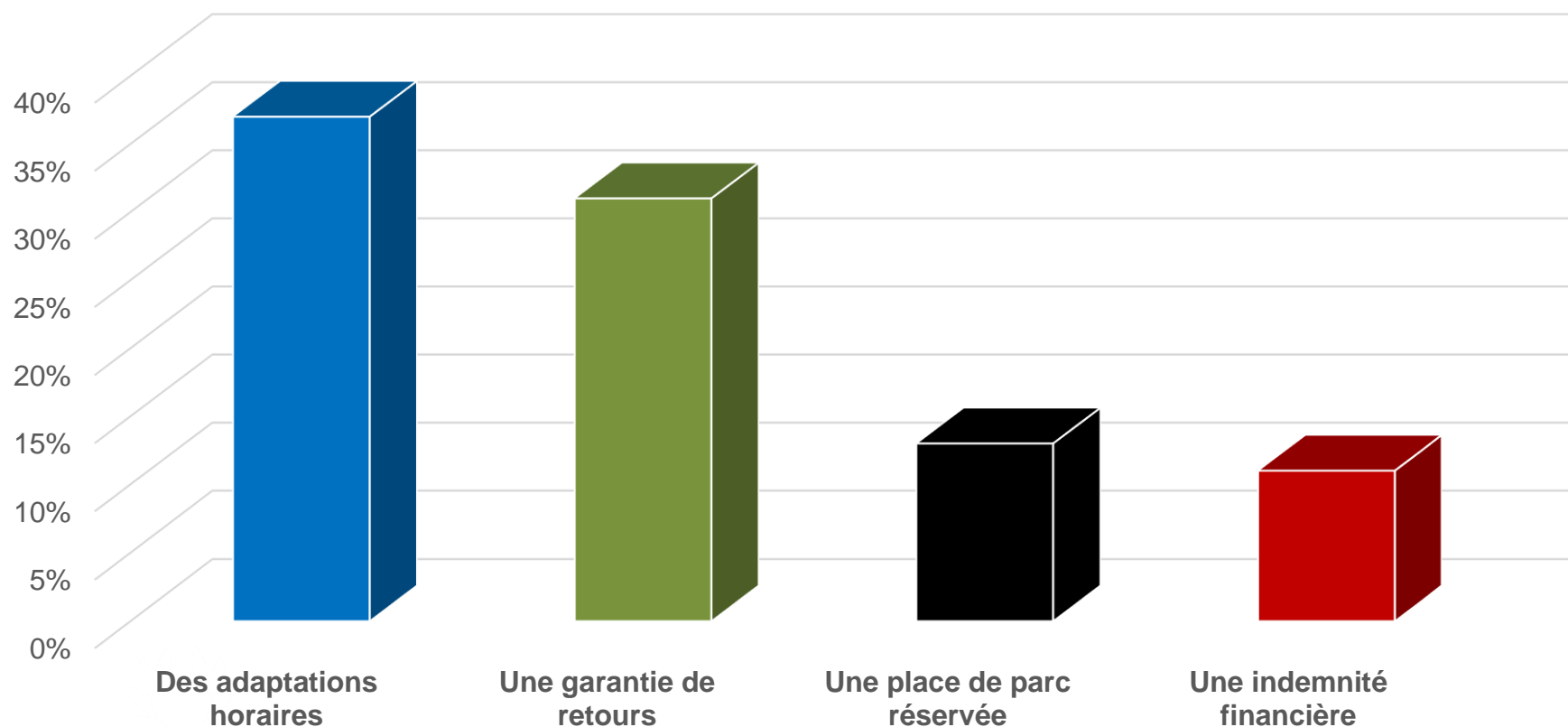
Des adaptations horaires

Une garantie de retour



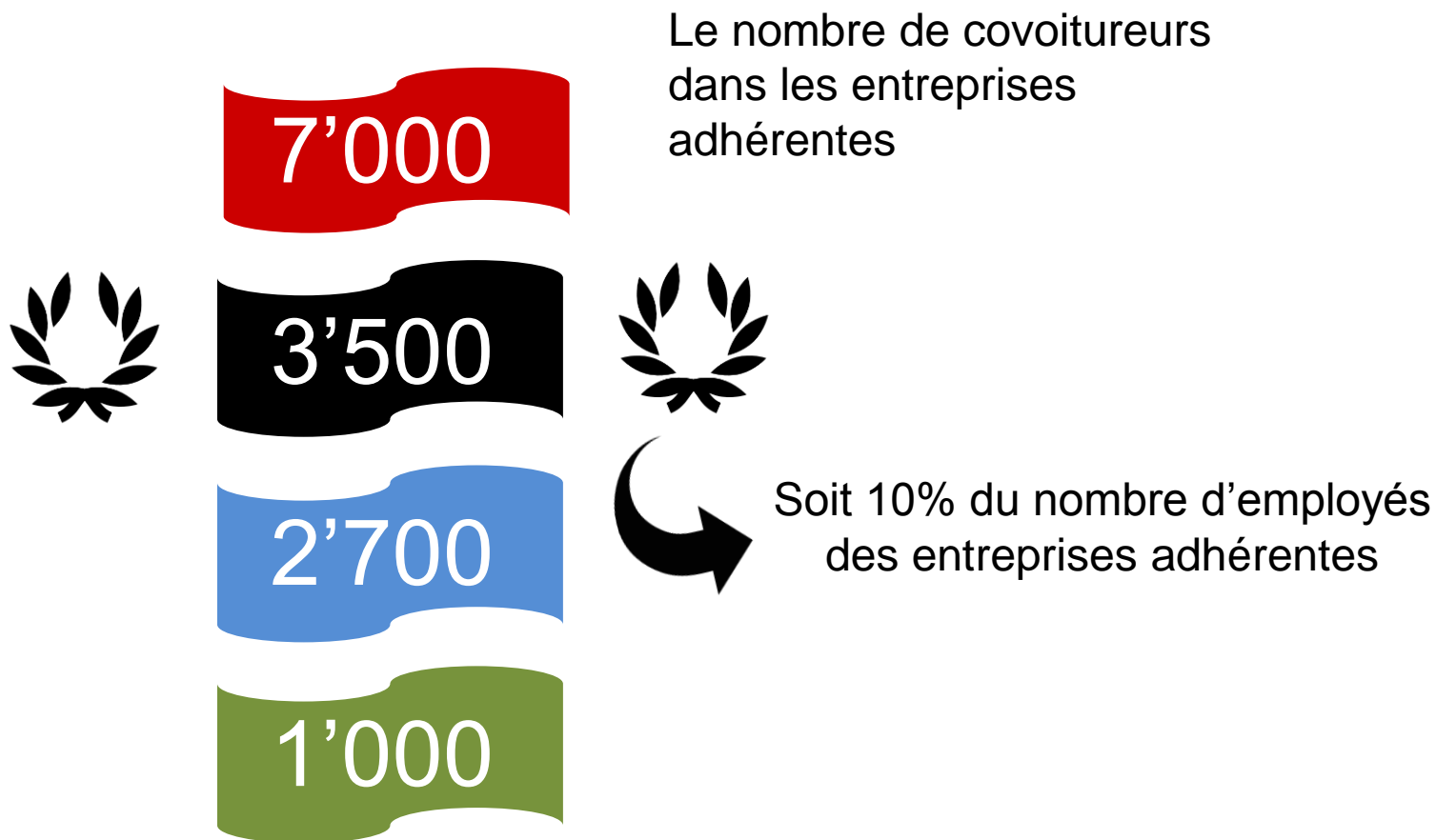


Qu'est ce qui pourrait le plus inciter les autosolistes intéressés par le covoiturage à covoiturer effectivement ?



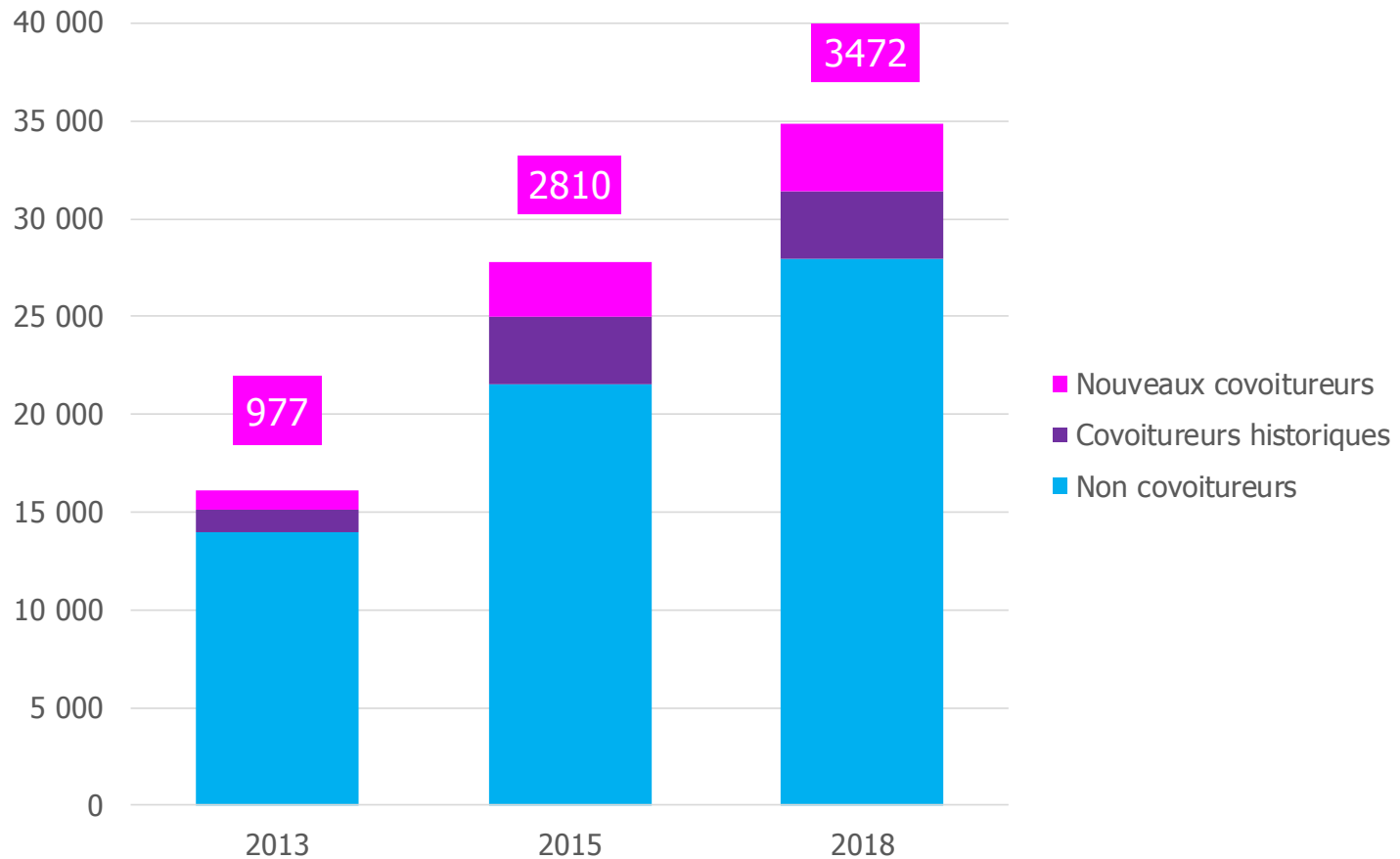


Combien de covoitureurs a-t-on gagné depuis le lancement du dispositif ?





Combien de covoitureurs a-t-on gagné depuis le lancement du dispositif ?





Que coûte en argent public l'acquisition d'un nouveau covoitureur dans le cadre du dispositif ?

20 € / 20 CHF

100 € / 115 CHF

350 € / 400 CHF

520 € / 600 CHF



Environ 350 € pour convaincre et 20 € pour maintenir la dynamique





Que coûte en argent public l'acquisition d'un nouveau covoitureur dans le cadre du dispositif ?

20 € / 20 CHF

100 € / 115 CHF

350 € / 400 CHF

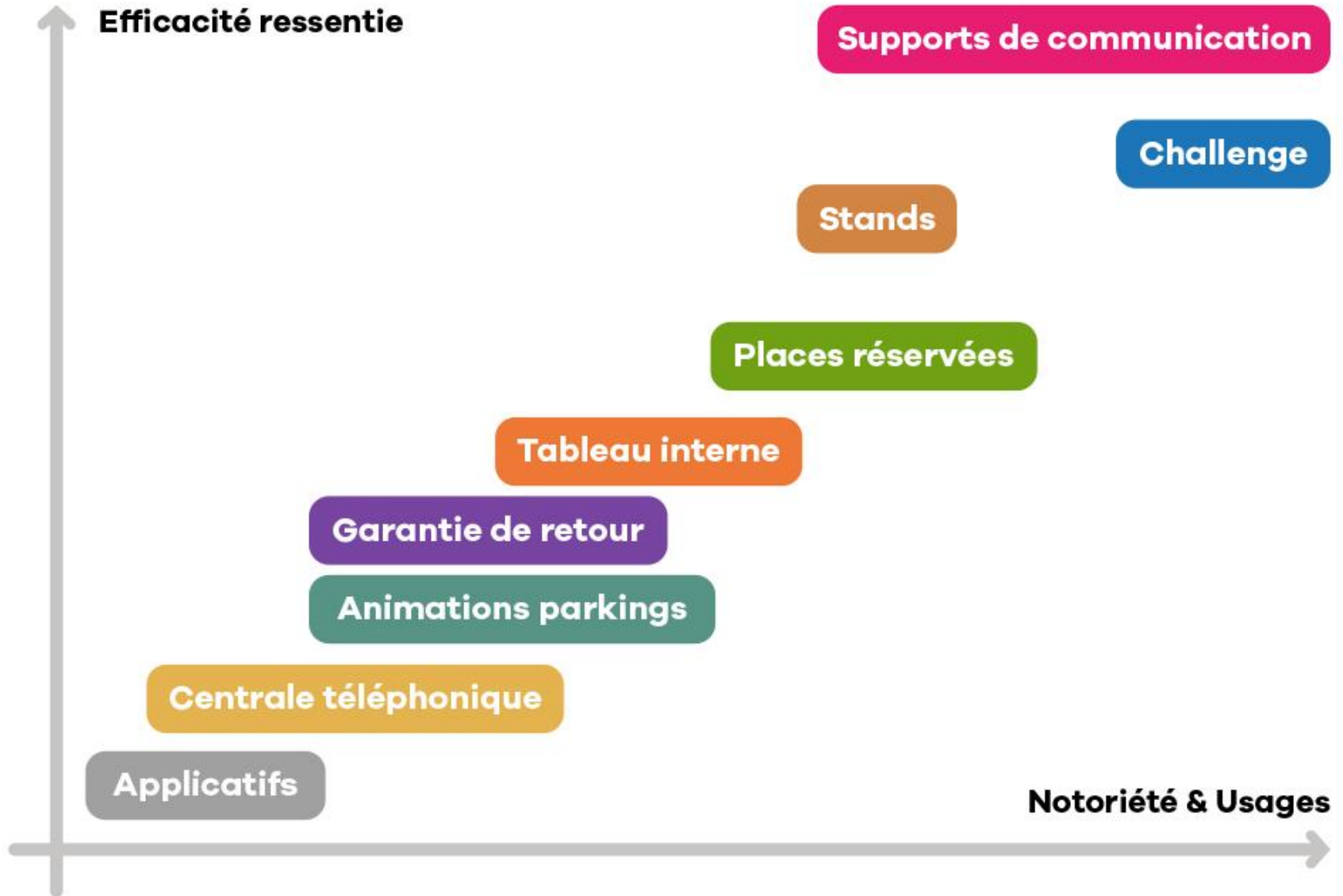
520 € / 600 CHF



A comparer :

Avec le coût de fonctionnement d'une ligne de car ou de bus

3'000 €/an/abonné
3'450 CHF/an/abonné





- » **La cohérence territoriale**
- » **Le partenariat avec les entreprises**
- » **Les animations dans les lieux d'emplois**
- » **Sa capacité à faire émerger des équipages entre collègues**
- » **Son ouverture à l'expérimentation**



» **Gérer/accepter une diminution de « rendement »**

- Du fait de l'évolution des secteurs d'activité touchés (plus de salariés du domaine sanitaire et social) et de la baisse de la taille moyenne des entreprises ciblées et nouvellement adhérentes

» **Avancer et innover pour ne pas reculer**

- On perd chaque année mécaniquement environ 10% de covoitureurs du fait d'évolutions professionnelles et familiales
- Il est donc crucial :
 - De maintenir la motivation et le dynamisme des référents mobilité
 - De renouveler constamment la communication
 - D'ajuster l'approche aux cibles visées (jeunes, personnel hospitalier...)

» **Requestionner l'efficacité et/ou les contours de certains outils**

- En particulier la centrale téléphonique et les services aujourd'hui offerts aux entreprises et aux covoitureurs



» Orientations cadre retenues

- Définition d'un socle de base d'actions d'intérêt collectif indispensables à la cohérence et à l'efficacité du dispositif global
- Mise à contribution des entreprises pour les actions dont elles sont directement bénéficiaires
- Réduction de voilure et non reconduite de certaines actions

» Evaluation financière

- Coût global évalué à 185'000 € / 210'000 CHF par an
- Non compris :
 - La création et l'entretien des aires de covoiturage
 - Les actions financées directement par les entreprises bénéficiaires

» Premiers retours des cofinanceurs

- Retours positifs côté suisse
- Démarches en cours côté français



Méthode, résultats, facteurs clés de succès

Questions / réponses avec la salle



Bonnes pratiques et témoignages

Yannick NANCY, Pays Horloger (France)



Expérience du Pays Horloger

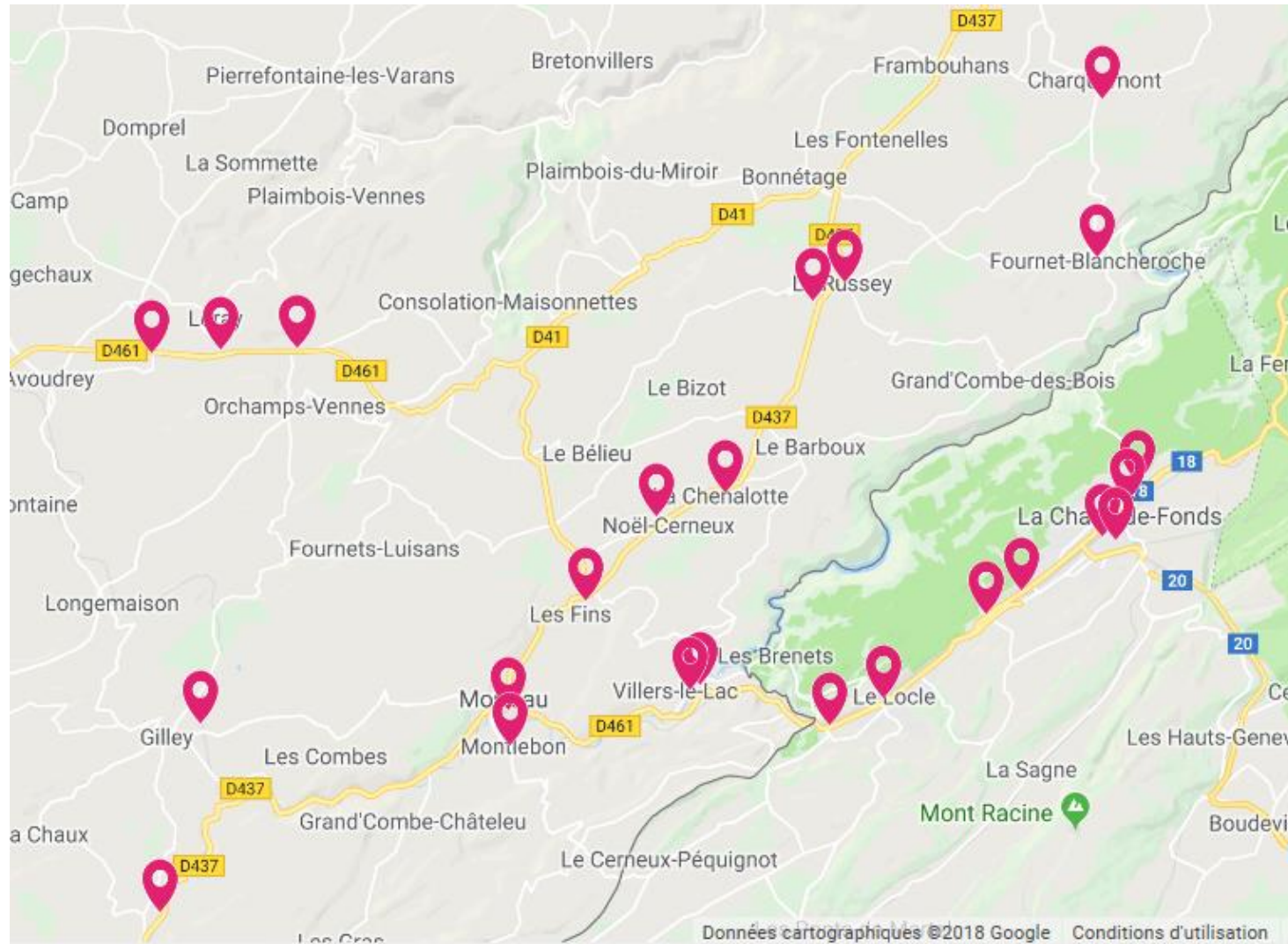
- » 37 % des usagers se donnent rendez-vous sur un parking de covoiturage
 - » Environ 15 % y laissent leur voiture

- » Critères de choix
 - » Proximité immédiate d'un point de rencontre de plusieurs flux
 - » Accessibles toute l'année
 - » Limiter l'imperméabilisation de nouvelles surfaces

- » Limites
 - » Saturation de certains parking de centre ville
 - » Difficulté à maîtriser certains flux
 - » Sentiment grandissant d'un report du stationnement de l'entreprise vers la collectivité



Les parkings de covoiturage





Bonnes pratiques et témoignages

Joëlle GROBETY, responsable RH, EATON

Eaton / Bonnes pratiques de covoiturage

Joëlle Grobéty, HR Business Partner
28 juin 2018




Groupe Eaton

- 96'000 employés dans le monde
- Fondé en 1911
- Siège: Dublin, Irlande
- 20.4 milliards de \$ de ventes en 2017
- Active dans la gestion de l'alimentation énergétique

Eaton Le Lieu (Vallée de Joux)

- 40 employés (11 co-voiturent)
- Implanté depuis 1978
- Disjoncteurs hydro-magnétiques (telecom, ferroviaire), multiprises intelligentes (data centers) et solution de stockage d'énergie en recyclant les batteries de voitures électriques



Nous protégeons activement l'environnement.
Nous nous engageons à agir.

Depuis 2016, Eaton a ajouté la protection de l'environnement dans ses objectifs globaux

- Les produits que nous fabriquons participent à réduire les émissions ainsi que la consommation d'électricité et de carburant.
- Nos méthodes pour fabriquer ces produits comptent également (réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, limitation des déchets dans le sol, réduction de consommation d'eau, en éliminant les produits chimiques nocifs).
- Dès 2018, programme de voitures de société encourageant à opter pour une voiture hybride ou électrique

Eaton est partie prenante de la COP 23 et d'associations de développement durable

Eaton Le Lieu

Une communication régulière aux employés du Lieu est faite sur ces sujets environnementaux.

Ils sont encouragés à participer à cette démarche, en amenant leurs idées, par exemple:

- Création d'un jardin potager par les employés
- Le co-voiturage s'est mis en place naturellement.
- Bornes de recharge pour voitures électriques

Nos actions en terme de mobilité

- Les employés sont encouragés à covoiturer, de manière informelle. La taille du site favorise les échanges.
- Les nouveaux employés sont encouragés à déménager plus près du site.
- Les nouveaux employés sont mis en relation avec des collègues habitant leur région pour faciliter le covoiturage
- Participation au challenge covoiturage depuis plusieurs années
- Prix challenge covoiturage 2017 dans la catégorie entreprises de moins de 100 employés.



Bonnes pratiques et témoignages

Maria MATHIEU, assistante RH, STS



Saulcy Traitement de Surface SA

Groupe **Acrotec**

STS est une société créée depuis 2006 , dirigée par Monsieur Frédéric Saulcy et Madame Gaelle Mesnier. Aujourd'hui, 108 personnes, sur quatre sites (Le Sentier , la Chaux de Fonds, Meyrin et Develier) œuvrent à la satisfaction des clients dans le domaine de la galvanoplastie, des traitements thermiques et du polissage par voie physicochimique.

STS est devenu récemment membre de l'organisation du <Responsible Jewellery Council >



1 objectif :

Promouvoir des **pratiques éthiques, sociales et environnementales responsables**, d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement de la Bijouterie- Joaillerie en Diamants, en Or et en Métaux issus de la mine de Platine.

La norme RJC = 25 dispositions à respecter dans les domaines des droits de l'Homme, du droit du travail, de la santé & sécurité, de **l'environnement**, de la provenance du produit

La protection de l'environnement est un sujet et une valeur capitale pour STS qui soutient et développe plusieurs projets dans ce sens. L'un de ces projets concerne le **co-voiturage** qui représente pour nous une initiative importante permettant de réduire l'empreinte de l'entreprise et de ses collaborateurs sur l'environnement tant au niveau du rejet de CO2 que des nuisances sonores (et autres) engendrées pour les habitants de la Vallée de Joux. L'initiative de **co-voiturage** entreprise par STS s'inscrit dans une démarche essentielle de développement durable pour l'entreprise.

L'aspect **sécurité / santé** est également abordé via le covoiturage car le (ou les) collaborateur(s) qui ne conduisent pas peuvent profiter de ce temps de transport pour se reposer . Le fait de partager ces moments crée également un moment d'échange entre collaborateurs et une complicité positive .

Il a fallut , au sein de l'entreprise communiquer et inciter les collaborateurs .

Ceci s'est fait , via la commission du personnel avec des responsables co-voiturage avec l'aide de [l'ADAEV et de l'Arc Jurassien](#)

Des règles ont été définies par la direction :

- Seuls les collaborateurs ayant des horaires particuliers sont autorisés à ne pas covoiturer.
- Tous les autres collaborateurs doivent covoiturer pour avoir une place de parc.

Des actions ont été mises en place par la direction :

- 2 places libres sont à disposition (sur inscription auprès d'un membre de la commission du personnel) en cas de contre temps pour un collaborateur
- 1 voiture d'entreprise reste à disposition d'un collaborateur covoitureur qui devrait partir précipitamment ou rester plus tard
- Souplesse des horaires validés par la direction afin de faciliter le covoiturage.

Résultat :

Sur le site du Sentier ,sur un total de 67 collaborateurs (y compris les membres de la direction) 31 covoiturent

Soit **14 équipes**



Bonnes pratiques et témoignages

Pierre-Olivier MATILE, Responsable RSE, FELCO



» FELCO SA

» Contexte

- Située au Geneveys-sur-Coffrane (NE) au cœur d'un village à côté d'une gare sur la ligne La Chx-de-Fds - Neuchâtel

» **Nombre de collaborateurs** : 160 + 20 (atelier protégé)

» **Activité** : Fabrication et distribution de sécateurs et cisailles à câble dans plus de 120 pays

» **Les raisons de notre engagement dans le dispositif de covoiturage**

- 80 places de parc à disposition
- Empiètement sur les places de parc de la commune
- Engagement fort pour le développement durable



- » **Les principales mesures mises en œuvre pour favoriser le covoiturage**
 - Implantation comme l'un des pilier de notre plan de mobilité (TP; Covoiturage; Mobilité douce, Transport professionnels)
 - Mise en place d'une charte réglant les points importants (défraiement, assurance, comportement, ponctualité)
 - Mise en contact des personnes intéressée habitant à proximité
 - Incitation financière / place de parc libérée
 - Engagement d'un an à renouveler

- » **Celles que vous souhaitez mettre en œuvre**
 - Partenariat entre entreprise de la région (voir du village)
 - Mieux faire connaître les plateforme de covoiturage



» **Les résultats obtenus**

- Nombre de covoitureurs : 10 (5 équipes)
- 5% de covoitureurs parmi nos collaborateurs
- 50% en véhicules privés

» **Les autres points positifs de l'opération**

- Partenariat avec Mobility + Commune
- Engagement local (80% des collaborateurs dans le canton, 99% en Suisse)
- Prime au déménagement dans la commune
- Passage à l'horaire cadencé à la demi-heure favorise les TP
- Implantation de 2 bornes de recharge pour VE avec gratuité de la recharge pour les collaborateurs

» **Les limites et points de progrès**

- Horaires des collaborateurs
- Augmenter le % de covoitureurs parmi nos employés



Bonnes pratiques et témoignages

Amandine MENETRIER, responsable RSE, OROLUX SA



Bonnes pratiques
de covoiturage :
OROLUX S.A.

Bonnes pratiques de covoiturage: OROLUX SA

» OROLUX S.A.

» Contexte

- **Situé au cœur du Jura Suisse à Le Noirmont, commune de 1800 habitants.**
- » **Nombre de collaborateurs : 280 (600 pour le groupe)**
- » **Activité : Fabrication de Boîtes de Montres**
- » **Les raisons de notre engagement dans le dispositif de covoiturage :**
 - **Souhait de diminuer notre impact environnemental, la mobilité de nos collaborateurs représente une part importante.**
 - **Manque de places de parking.**



Bonnes pratiques de covoiturage: OROLUX SA

- » **Les principales mesures mises en œuvre pour favoriser le covoiturage :**
 - Pour le moment aucune, nous y réfléchissons activement.
- » **Celles que nous envisageons de mettre en œuvre :**
 - Réaménagement des parkings en favorisant les covoitureurs
 - Communiquer davantage sur les bénéfices du covoiturage
 - Installation d'un logiciel (inter-sociétés) de mise en relation des personnes intégrant un système de calcul et partage des frais



Bonnes pratiques de covoiturage : OROLUX SA

» Les résultats obtenus

- Actuellement environ 70 collaborateurs sont covoitureurs
- Ils représentent 25% de nos collaborateurs
- 68% d'entre eux sont travailleurs frontaliers.

» Les limites et points de progrès :

- Manque de parkings covoiturage du côté français
- Besoins personnels des collaborateurs nécessitant qu'ils prennent leur voiture (dépose famille, courses, sport, confort)
- Désir des collaborateurs d'être libres de leurs mouvements et de leurs horaires de travail





Bonnes pratiques et témoignages

Emmanuel ORO LAZARO, directeur Ressources Humaines
MANUFACTURE HORLOGERE VALFREURIER



- » **Manufacture Horlogère ValFleurier**
- » **Contexte**
 - **Buttes au Val-de-Travers dans le canton de Neuchâtel**
- » **Nombre de collaborateurs : 586**
- » **Activité : Fabrication de composants et assemblage de mouvements pour le Groupe Richemont**
- » **Les raisons de votre engagement dans le dispositif de covoiturage**
 - **Proposer une autre alternative aux collaborateurs pour partager un moment de convivialité**
 - **Economiser du carburant et des places de parc**
 - **Favoriser l'impact environnemental**



- » **Les principales mesures mises en œuvre pour favoriser le covoiturage**
 - Communication du dispositif
 - Rappel lors de l'intégration de nouveaux collaborateurs
 - Rappel dans des Newsletter et des initiatives concernant le covoiturage (concours)

- » **Celles que vous souhaitez mettre en œuvre**
 - Favoriser davantage l'offre et la demande via notre site internet
 - Mettre des témoignages de covoitureurs via notre site internet



» Les résultats obtenus

- Nombre de covoitureurs : Environ 60 personnes
- Part de covoitureurs parmi vos collaborateurs : 10 %

» Les autres points positifs de l'opération

- Favoriser les échanges entre les collaborateurs
- Augmenter le nombre de places de covoiturage
- Diminuer le nombre de places «individuelles»

» Les limites et points de progrès

- Domicile du collaborateur
- Echange avec d'autres entreprises pour le covoiturage
- Avantages de notre futur plan de mobilité



Bonnes pratiques et témoignages

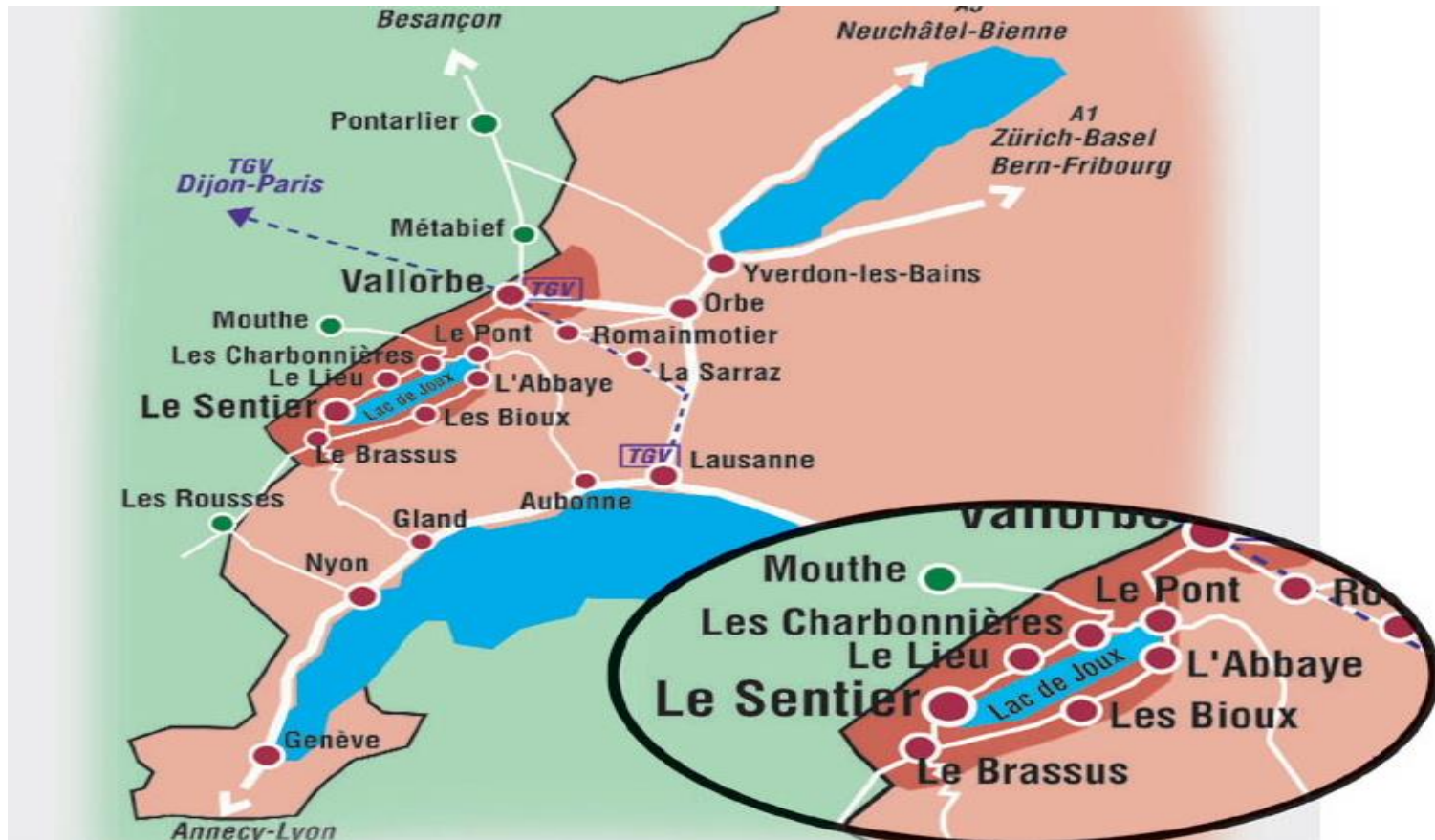
Pierre-Olivier CAPT, Coordination développement RH
SWATCH GROUP



Mobilité du personnel Nouveau paradigme

Présenté par Pierre-Olivier Capt

Situation géographique :



Un changement fondamental, d'une époque où la voiture était un automatisme et la construction d'un bâtiment était presque naturellement liée à plus de places de parcs que l'effectif projeté...





Une évolution naturelle... : L'évidence d'un changement d'époque



**Pourquoi des mesures de
covoiturage et plus généralement un
concept mobilité :**

- Recrutement et fidélisation**
- Sécurité et bien-être**
- Nécessité (page précédente)**
- Engagement environnemental**
- Projection dans le futur,
nouveaux modes de transport**

Principaux outils:

- **Centrale téléphonique**
- **Communication interne**
- **Communication externe / média**
- **Concours**
- **Mise à disposition de places de parc « privilégiées » et gratuites**
- **Paiement des places «individuelles»**

Résultats et suivi... :

- **D'un taux marginal de 1 – 3%**
- **A un taux entre 20 et 30 %
dépendant des sites et structures**
- **Pistes de progression :**
 - **Améliorer les mises en relation**
 - **Augmenter les collaborations**



Bonnes pratiques et témoignages

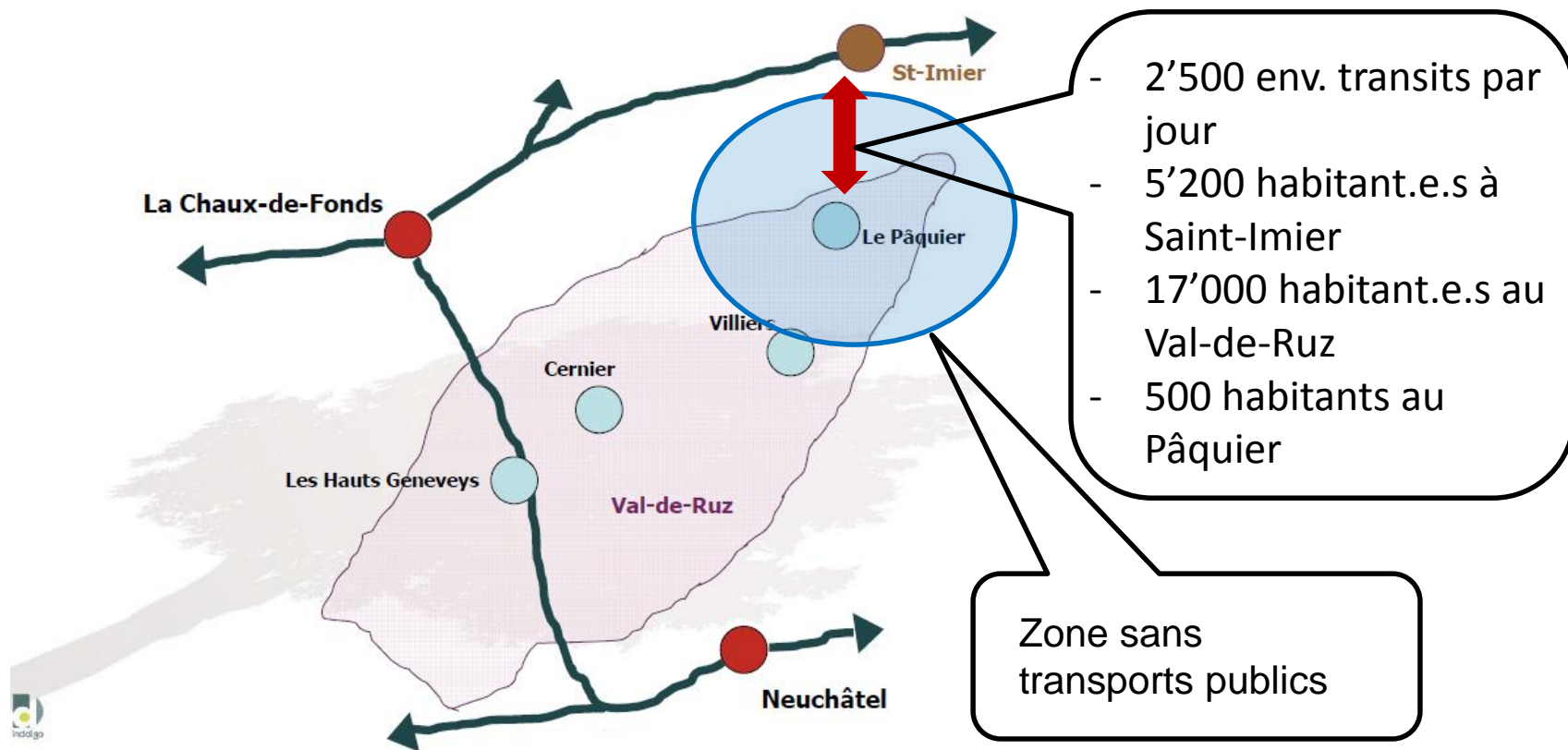
Roby TSCHOPP, conseiller communal en charge
du développement économique territorial,
des mobilités et du personnel, Val de Ruz



Commune de
Val-de-Ruz



La situation

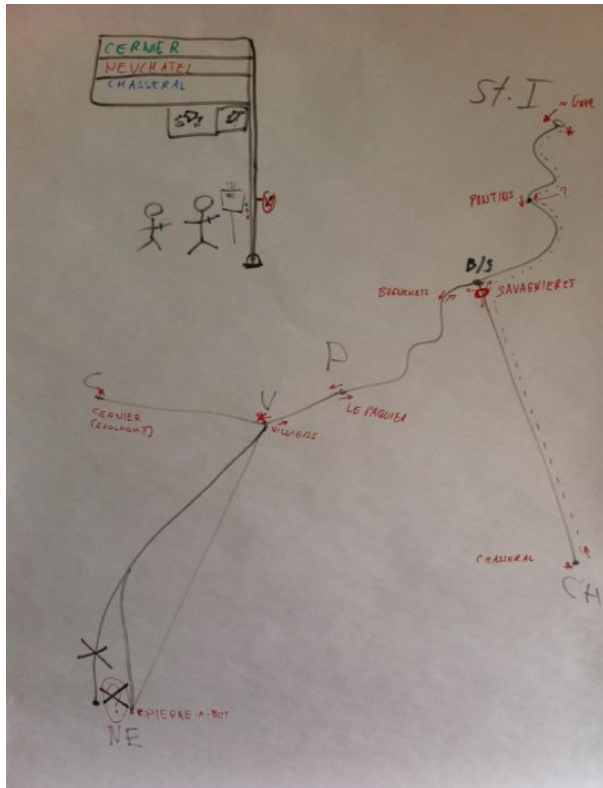




Commune de
Val-de-Ruz



Le projet



- Covoiturage de type spontané
- De 6 à 8 «arrêts» selon variante
- Interfaçage avec transports publics



Commune de
Val-de-Ruz



Les partenaires

- Parc Chasseral,
- Commune de Saint-Imier,
- Commune de Val-de-Ruz,
- Habitants du Pâquier,
- Le RUN (réseau urbain neuchâtelois).



Bonnes pratiques et témoignages

Rencontrez les témoins lors de la pose café



Mesures proposées en France pour favoriser le covoiturage

Jean ROBERT,
Chargé de projet Véhicules Partagés au CEREMA

Ateliers territoriaux

Objectif

Écouter les attentes de chacun à travers des réunions publiques

Participants

L'ensemble des citoyens

6 ateliers thématiques

Objectif

Débattre des mesures pour une nouvelle politique des mobilités

Participants

Les élus, les experts, les ONG, les entreprises et les salariés

Ateliers de l'innovation

Objectif

Accélérer l'innovation pour la révolution des mobilités

Participants

Les organismes publics, les collectivités, les entreprises et start-up de la mobilité



Conseil d'orientation des infrastructures

Objectif : planifier les investissements à réaliser

Participants : parlementaires, élus locaux et experts

Objectifs: atelier innovation covoiturage

- Développer la pratique du covoiturage en France pour les déplacements de courte distance
- Imaginer les modalités pour permettre aux opérateurs de covoiturage courte-distance de trouver des modèles économiques pérennes

Composition du groupe

- **Pilotage : Cédric GRAIL puis Gabriel PLASSAT de l'Ademe, animateur de la Fabrique des Mobilités**
- Chef de projet du groupe : DGITM
- Animation par « Startups d'État »
- De multiples opérateurs de covoiturage courte distance : Karos, Ecov, Wayzup, la Roue Verte, ...
- Des opérateurs de transports publics ayant un service de covoiturage : Keolis (Rennes), Transdev (FleetMe)
- La fédération des taxis
- Quelques collectivités : Ile de France Mobilités, Isère, Région ARA, ...
- Des services publics : DIT, Cerema

Exemples de mesures proposées

- Sur les compétences / cadre du covoiturage :
 - L'organisation du covoiturage devient une compétence des AOM au même titre que l'autopartage
 - Hors ressorts territoriaux des AOM, la Région prendrait la compétence
 - Possibilité d'intégrer le covoiturage dans les DSP



Exemples de mesures proposées

- Sur les incitatifs :
 - **Entreprises :**
 - Indemnité kilométrique (plafond de 500 € exonéré de charge)
 - Supprimer les attestations URSAFF1 de non covoiturage
 - **État**
 - Création d'un bonus de 100 € par an sur la base de 100 € de preuve de covoiturage (< externalités de la voiture)
 - **Collectivités**
 - Réservation d'espace public : stationnement, voies réservées
 - Financer (avec le VT) des services de covoiturage
 - Mettre en place des systèmes de gratification locaux (« points », monnaie locale ou dédiée au covoiturage, ...)



Quelques points d'attention



- Prise en compte du covoiturage « informel »
 - Ne pas offrir des avantages qu'à ceux qui sont « labellisés »
 - Notamment pour avoir des seuils de trafics suffisants sur voies réservées sur VSA
 - Mais comment « prouver » que l'on covoiture ?
 - Qui peut le faire ? Comment ? Avec quel degré de confiance ?
- Nécessité de partager les expériences et les évaluations
 - Plate-forme French Mobility
 - Connaître les « domaines de pertinence » des différentes formes de services de covoiturage pour les intégrer dans des systèmes de déplacement



Accompagner les changements de comportement de mobilité

Vincent KAUFMANN,
Professeur de sociologie urbaine et d'analyse des mobilités
EPFL

Quel futur pour le covoiturage?

Vincent Kaufmann

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

5 ans d'expérience de covoiturage dans l'Arc jurassien

1 journée de bilan, bonnes pratiques et perspectives, Fleurier, le 28 juin 2018

Quelle mobilité dans le futur?

Etude Facteur 4

Identifier les principaux déterminants de la mobilité des personnes en France, les aspirations et contraintes, les tendances émergentes

Explorer les futurs possibles

Anticiper, se préparer pour répondre aux évolutions à venir

– **Avec les regards croisés de :**

- EPFL/LaSUR (V.Kaufmann et E. Ravalet) : sociologie des transports, France et Europe
- Trans-Missions (J.-M.Beauvais) : économie des transports, estimation des externalités, recherche sur les systèmes de transport
- OuiShare (G.Delabie) : think tank économie du partage
- Kisio (B.Monjaret) enquête IFOP 1800 personnes France entière
- Ademe (S.Garrigou)

3 futurs possibles de mobilité en 2050



Ultramobilité

« Toujours plus vite,
toujours plus loin »



Altermobilité

« Se déplacer autrement »



Proximobilité

« La qualité de vie
de la proximité »

- Les tendances amplifiées

- Développement des grandes mobilités liées au travail (pendularité longue distance, multi-résidentialité)
- Eloignement domicile-travail
- Poursuite de la péri-urbanisation
- Développement des démarches & achats en ligne et du télétravail

Ultramobilité

« Toujours plus vite,
toujours plus loin »

- Les impacts sur les mobilités

- Croissance des budget-temps de déplacements
- Accroissement fort des mobilités de longue distance
- Diminution des déplacements pour motifs services / achats / travail / étude
 - Croissance de l'automobile
 - « Autosolisme » toujours le mode incontournable, en croissance dans le péri-urbain et rural

Demande totale de mobilité : **+30%**

(v.km 2050 / 2013)

- **Les tendances amplifiées**

- Aspiration à moins d'automobile dans la vie quotidienne et dans l'espace public
- Démotorisation des ménages urbains
- Plus grande sensibilité au lien activité physique - santé
- Amplification de la disposition aux alternatives à l'autosolisme

Altermobilité

« Se déplacer autrement »

- **Les impacts sur les mobilités**

- Stabilité des budget-temps de déplacements
 - Existence d'une offre « porte à porte » altermobile sur tout le territoire
- Croissance des déplacements chaînés, de la multimodalité
- Croissance des modes actifs et partagés
 - Dynamique de report modal (cf : Allemagne, Suisse, Pays-Bas, Danemark...)
- Automobile traditionnelle utilisée quand aucune autre solution n'existe

Demande totale de mobilité : +10%

(v.km 2050 / 2013)

Leviers : *amélioration des conditions de circulation modes actifs, coordination et système alternatif complet organisé autour des offres de mobilité active, collective et partagée*

- **Les tendances amplifiées**

- Epuisement des populations lié à grande mobilité, accélération du quotidien
- Aspiration à une autre qualité de vie : volonté de prendre le temps
- Proximité ultraconnectée
- Valorisation de la proximité et réinvestissement du local : relocalisation du domicile plutôt que longs trajets
- Densification des territoires et revalorisation de la vie et de l'habitat urbains

Proximobilité

« La qualité de vie de la proximité »

- **Les impacts sur les mobilités**

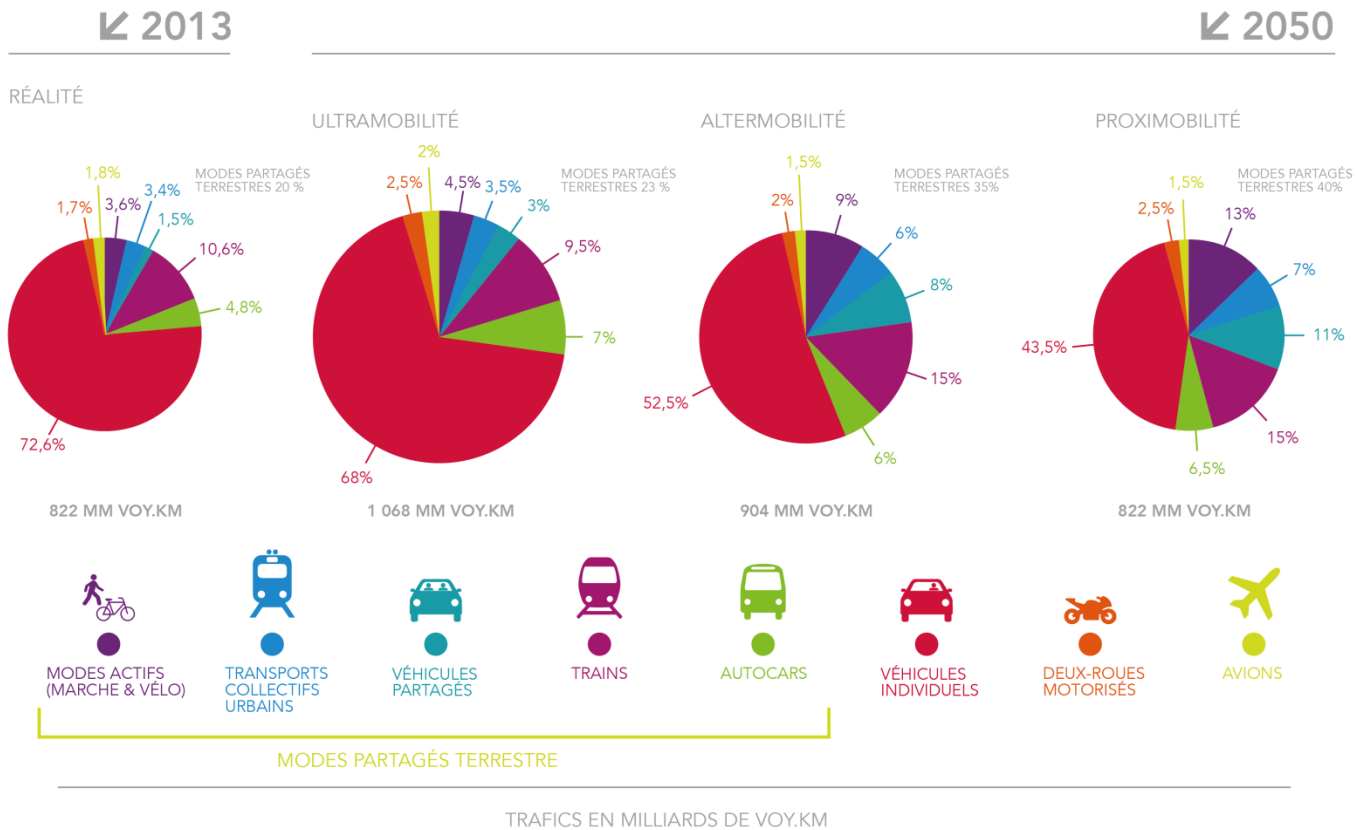
- Raccourcissement des budgets-temps de déplacements
- Baisse des mobilités de longue distance : report des voyages à l'étranger vers des voyages en France
- Forte diminution des distance parcourues en mobilité quotidienne
- Quotidien : recours intensif aux modes actifs (marche, vélo) et très modéré à l'automobile
- Longue distance : recours au TGV, car qualité du temps essentielle

Demande totale de mobilité : Stable

(v.km 2050 / 2013)

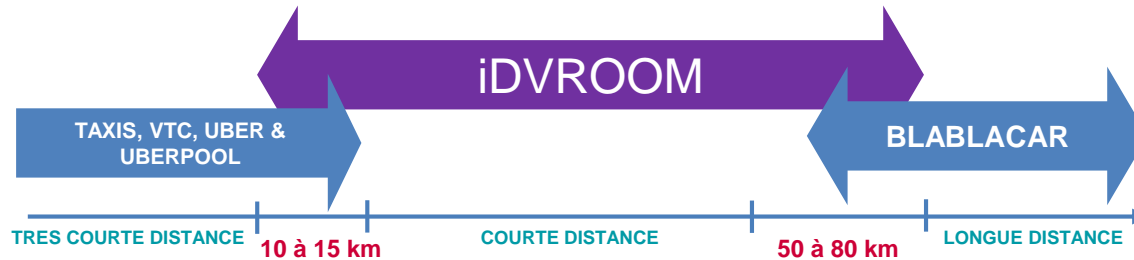
Leviers : Offre altermobile complète + aménagement urbain + relocalisation

3 futurs possibles de mobilité en 2050



La multiplication des offres de services et les résistances au changement

iDVROOM : Le covoiturage de courte distance



LE MARCHÉ

- Le marché potentiel du covoiturage courte distance en France est estimé à **2 M d'utilisateurs par jour**



L'USAGE IDVROOM

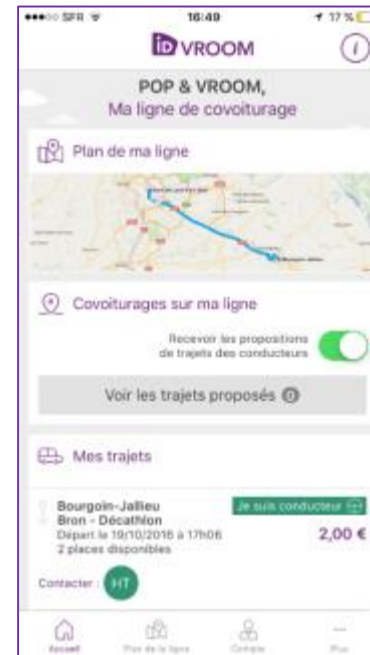
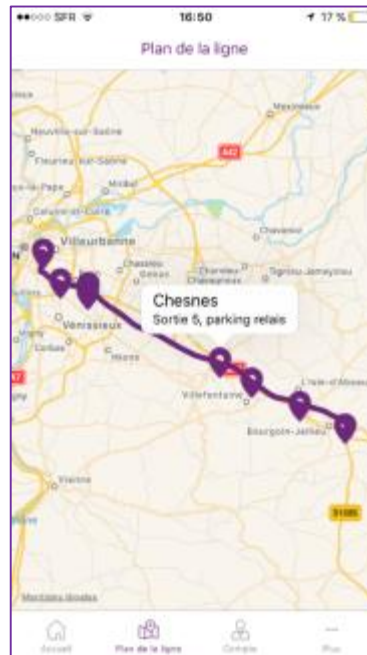
- 400 000 utilisateurs actifs fin 2017
- 250 millions de Km covoiturables / an
- 48% de femmes, 52% d'hommes
- 35% de 35/44 ans
- 50% d'artisans, ouvriers et étudiants
- 25% d'employés, 25% de cadres

Pop & vroom

- UNE VISION DYNAMIQUE DU COVOITURAGE: LA FLEXIBILITÉ ET LA LIBERTÉ AVEC IDVROOM

LA PROPOSITION

- Pour les clients qui font souvent le même trajet mais qui n'osent pas se lancer dans le covoiturage car leurs horaires sont variables
- Un fonctionnement en temps réel, dans l'esprit d'un fil Twitter
- Disponible comme une ligne de transport public



LES PROCHAINES ÉTAPES

OUVERTURE DE LA LIGNE LYON-BOURGOIN-JALLIEU

- En exploitation depuis novembre 2016
- En partenariat avec les autoroutes APRR

SELECTION DE 10 LIGNES EN FRANCE, EN COURS

OBJECTIF DE GENERALISATION DE L'OFFRE EN 2018

Les freins aux changements de comportement des automobilistes

Image de la voiture



Appréhensions vis-à-vis de l'inconnu

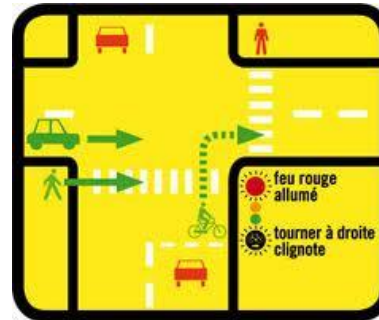
Compétences de mobilité

Qualité perfectible des alternatives

Perceptions fonctionnelles erronées (prix, temps...)

Force de l'habitude

Les leviers aux changements de comportement de mobilité



Expérience

Incitation

Simplicité

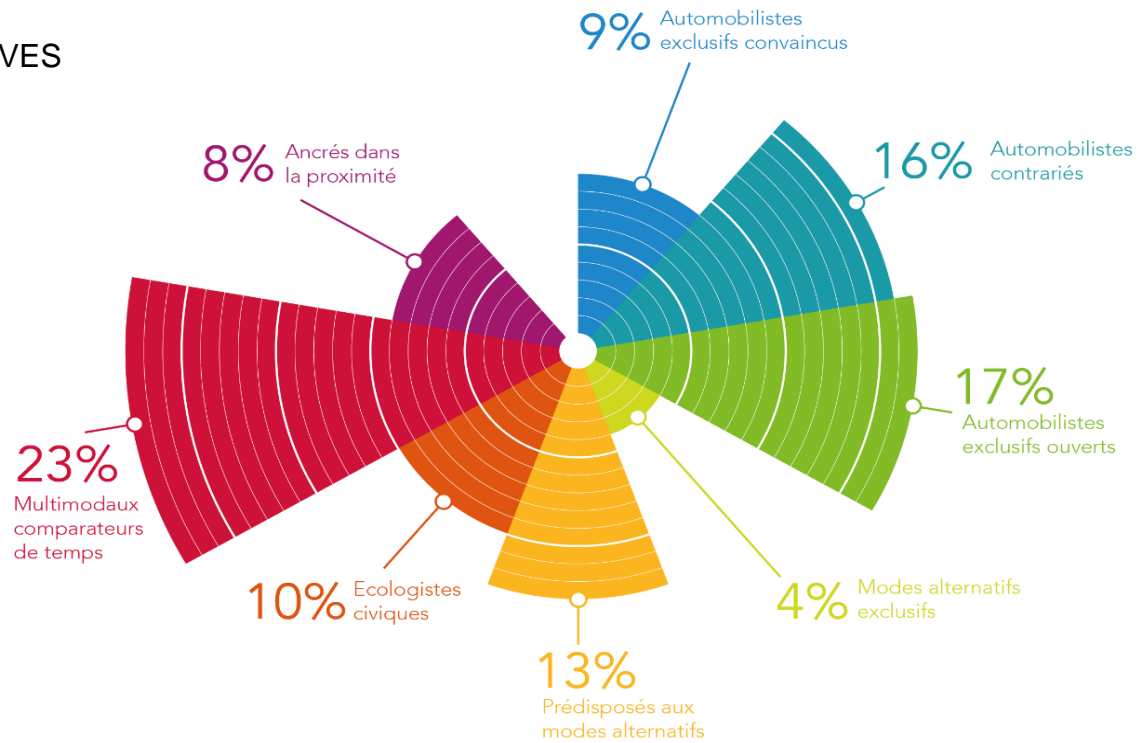
Contrainte

Fiabilité

L'importance de l'implication des acteurs publics et privés

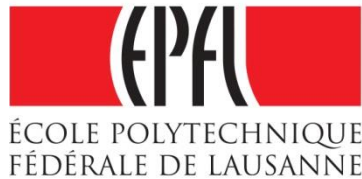
De réelles opportunités

67% DE LA POPULATION
DANS DES GROUPES
OUVERTS OU
CONVAINCUS AUX
SOLUTIONS ALTERNATIVES
À L'AUTOMOBILE



Source IFOP Juin 2015
Mobilité des Français : les pratiques et aspirations

Merci pour votre attention!



LASUR

**Laboratoire de
sociologie urbaine**

Prof. Vincent Kaufmann
LaSUR EPFL. Station 16. BP
CH-1015 Lausanne
vincent.kaufmann@epfl.ch



Covoiturage dans l'Arc Jurassien

Enjeux et perspectives

Frédéric PONCET,
Conseiller régional Bourgogne Franche-Comté
Délégué aux transports
Vice-Président du Parc naturel régional du Haut-Jura



Covoiturage dans l'Arc Jurassien

Enjeux et perspectives

Jean-Nathanaël KARAKASH,
Conseiller d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel
Président d'arcjurassien.ch



www.covoiturage-arcjurassien.com

Interreg
France - Suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ce projet bénéficie d'un soutien financier de l'Union européenne (Fonds européen de développement régional) et de la Confédération suisse dans le cadre du programme de coopération territoriale européen INTERREG V A France-Suisse.





Restitution des ateliers



ATELIER 1

Sensibiliser et faire participer les entreprises

Restitution

Giorgio GIOVANNINI, Mobilidée
Eric DURUZ, ADAEV

1. Mobiliser et coordonner les groupes d'intérêts (CCI, Syndicats, Association de frontaliers, bureaux d'ingénieurs) de l'entreprise ou proches des entreprises.
2. Profilage de l'entreprise = comprendre ses besoins/contraintes (réglements, RH, environnement)
3. Dispositif clés en main potentiellement en lien avec un plan de mobilité



ATELIER 2

Animer la démarche en entreprise et dans les communes

Restitution

Yannick NANCY, Directeur du Pays Horloger

1. Cibler la communication sur le lieu de travail
2. Communiquer
 - au fil de l'eau avec des focus stratégiques (en hiver) avec des outils clefs en main (kit de communication « tout prêts »)
 - en maintenant le Challenge qui est un temps fort qui fait l'unanimité
 - en élargissement intelligemment la cible (enfants, adolescents, jeunes adultes)
3. Politique incitative et/ou coercitive de l'entreprise



ATELIER 3

Mettre les covoitureurs en relation dans l'entreprise, quels outils efficaces ?

Restitution

Christine LEU, ADN
Patrick SUCCHE, Inddigo

1. La centrale téléphonique (et le téléphone en général) : n'est-ce pas un peu has been ? Ne faut-il pas évoluer/intégrer d'autres moyens de communication (sms, smartphones...) plus modernes/réactifs/temps réel/flexibles (surtout au retour)
2. Susciter l'envie des équipages constitués de se faire connaître et de s'ouvrir à d'autres, mieux valoriser le challenge...
3. Des freins à propos des pbs de protection des données/confidentialité, de contrôle de la pratique (accès parking) et encore plus en inter-entreprise (concurrence...)



ATELIER 4

Quelles infrastructures pour favoriser le covoiturage

Restitution

Aurélie PIQUEREZ, Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs
Edouard PROST, Parc Naturel Régional Haut-Jura

Parkings covoiturage : localisation sur les nœuds routiers, logique de maillage de territoire très en amont des saturations, valoriser l'existant, initier des partenariats publics privés et privés privés, peu de besoins d'équipements spécifiques (éclairage..); signalétique et communication

Offrir une diversité de mobilité pour les derniers km, création de pôles multimodaux bus, vélos, offrir des alternatives (télétravail, coworking...)

Voies réservées : dans quelques situations particulières (points col des roches, vallorbe) à tester pour bus avec adaptation horaires. Difficultés de contrôle + topographie



ATELIER 5

Evaluer le covoiturage, quelles bonnes méthodes ?

Restitution

Nicole JEANDUPEUX, ARVT
Nicolas MERCAT, Inddigo

- 1. Evaluation qualitative** pour comprendre et agir, raconter une histoire pour communiquer + efficace que des chiffres pour convaincre
 - Outils : focus groups et vidéo diffusées en entreprise et lieux publics
- 2. Evaluer pour proposer des incitatifs financiers ou parking**
 - Solutions macarons, difficultés à contrôler au-delà de l'entreprise
 - Traking avec application : la solution la plus fiable et pérenne avec problème de confidentialité en protection de données
 - Caméras infra rouges : très coûteux
- 3. Evaluer pour mesurer l'efficacité des mesures**
 - Organisme tiers pour coordonner
 - Comptages parkings en entreprise + enquête référent mobilité + salariés (quali)
 - Comptages frontières (pertinent ponctuellement)
 - Impact spécifique du programme /tendance générale



ATELIER 6

Financer et pérenniser le covoiturage en entreprise

Restitution

Katia CHARDON, ARVT
Benoît MOREL, arcjurassien.ch

1. Proposer aux entreprises des **prestations supplémentaires qui répondent à leurs besoins** (sur commande), qui pourraient soit s'autofinancer (en montrant comment), soit pour lesquelles les entreprises seraient prêtes à participer aux coûts.
2. "**Incitation**" **légale** afin que les entreprises se dotent d'un plan de mobilité multimodal et/ou **Bases légales** pour les collectivités afin de pouvoir soutenir le covoiturage
3. **Sponsoring** par une ou plusieurs marques (assurance, voiture, ...) souhaitant se positionner.
4. **Communication** : axer le dispositif sur le Challenge (produit phare).



Synthèse et perspectives

Mireille GASSER,
Secrétaire générale d'arcjurassien.ch

Edouard PROST,
Directeur adjoint du Parc naturel régional du Haut-Jura



www.covoiturage-arcjurassien.com

Interreg
France - Suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ce projet bénéficie d'un soutien financier de l'Union européenne (Fonds européen de développement régional) et de la Confédération suisse dans le cadre du programme de coopération territoriale européen INTERREG V A France-Suisse.

